



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation  
Modifié par la LOI N° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à  
l'orientation et à la réussite des étudiants

Besançon, le 13 mars 2018

Rectorat

Service académique  
d'information et  
d'orientation

SAIO

## ARRÊTÉ N° 2018-19

### Relatif à l'accueil des bacheliers professionnels dans les BTS de l'Éducation nationale Lycées privés sous contrat

**Article 1 :** En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de pré inscription sur Parcoursup pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs, le Recteur d'académie, Chancelier des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers professionnels.

**Article 2 :** Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les proviseurs des lycées ayant des sections de techniciens supérieurs. Ils constituent une indication minimum. A l'issue des phases d'admission en procédure normale sur la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers professionnels en procédure complémentaire. Le nombre de places réservées aux bacheliers professionnels dans les lycées privés sous contrat sont fixées comme suit, en annexe, à compter de la prochaine rentrée scolaire 2018.

**Article 3 :** Madame la Secrétaire Générale, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'académie, Directeurs académiques des services de l'Éducation nationale des départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Le Recteur  
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET



**ANNEXE**

**Capacités réservées aux bacheliers professionnels dans les BTS des lycées privés sous contrat**

<b>BTS PRIVES SOUS CONTRAT DE LA PRODUCTION</b>	Lycées	Communes	Capacités	Places réservées Term PRO	% Places réservées
Assistance technique d'ingénieur	Saint Paul	Besançon	16	8	50,0%
Conception de produits industriels	Saint Paul	Besançon	16	9	56,3%
Systèmes numériques option informatique et réseaux	Sainte Marie	Lons	20	12	60,0%
Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire	Sainte Marie	Belfort	24	0	0,0%

<b>BTS PRIVES SOUS CONTRAT DES SERVICES</b>	Lycées	Communes	Capacités	Places réservées Term PRO	% Places réservées
Comptabilité et gestion des organisations	Pasteur Mont - Roland	Dole	45	18	40,0%
	Saint Jean	Besançon	34	13	38,2%
Diététique	N D des Anges	Belfort	32	0	0,0%
Management des unités commerciales	N D des Anges	Belfort	45	24	53,3%
	Saint Jean	Besançon	34	19	55,9%
Négociation et digitalisation relation client	Jeanne D'Arc	Champagnole	28	18	64,3%
Service et prestation des secteurs sanitaire et social	Pasteur Mont-Roland	Dole	45	15	33,3%
Support à l'action managériale	N D des Anges	Belfort	45	25	55,6%
	Pasteur Mont - Roland	Dole	45	18	40,0%
Services informatiques aux organisations	Pasteur Mont-Roland	Dole	45	12	26,7%